



Des médecins, infirmiers et sages-femmes s'installent à Paris grâce à Paris Med'

Le dispositif Paris Med', conçu par la Ville pour favoriser l'installation des professionnels de santé en secteur 1 et en exercice regroupé, produit des résultats. Il permettra l'ouverture, à la rentrée, de deux premiers cabinets. D'autres ouvriront avant la fin de l'année.

Depuis le début de la mandature, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a fait de la lutte contre les inégalités d'accès aux soins une priorité. D'ici 2020, certains arrondissements pourraient perdre près de la moitié de leurs professionnels de santé en secteur 1, impactant considérablement les populations les plus vulnérables.

Pour renforcer l'offre de soins en secteur 1 à Paris, la Ville de Paris a initié en 2015 un dispositif d'aide à l'installation des professionnels de santé. Intitulé Paris Med', ce dispositif a été élaboré en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris, le Conseil Départemental de l'Ordre des médecins, la Région Ile-de-France et les départements de médecine générale des universités parisiennes.

Paris Med' consiste à lever les obstacles fonciers à l'installation de nouveaux médecins et professionnels paramédicaux dans les zones et quartiers déficitaires, en les aidant à accéder à des locaux offrant des loyers abordables et à financer une partie des travaux. Pour rappel, cette aide du Département de Paris peut atteindre 15.000€ par professionnel installé. En échange ces derniers s'engagent à s'implanter pour une durée minimum de 3 ans et à exercer en secteur 1.

Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris en charge de la santé, du handicap et des relations avec l'APHP annonce aujourd'hui l'attribution de subventions aux deux premières équipes bénéficiaires du dispositif. La première s'installera rue du Fontarabie, dans le 20e arrondissement de Paris (quartier de Charonne), et regroupera deux médecins généralistes, deux infirmiers et deux sages-femmes. La seconde s'installera dans un local appartenant à Paris Habitat situé rue de Turenne, dans le 3e arrondissement (quartier des Enfants-Rouges), et regroupera trois pédiatres et un médecin généraliste. Chacun de ces deux quartiers est classé comme prioritaire par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.

Outre ces deux cabinets, qui seront inaugurés à la rentrée, cinq autres ouvertures interviendront d'ici la fin de l'année 2016 dans les quartiers de la Folie-Méricourt et Sainte-Marguerite (11e),

Charonne (Saint-Blaise, 20e), Epinettes (17e) et Clignancourt (18e), pour un total d'une trentaine de professionnels. Quatre projets supplémentaires – dans les 14e, 15e, 10e et 19e arrondissements – sont par ailleurs en cours de constitution d'équipe et de recherche de locaux pour ouvrir à horizon début 2017.

Les professionnels intéressés par ce dispositif peuvent contacter la Ville de Paris à l'adresse de courriel parismed@paris.fr.

Contact presse : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr